

CONTRAT NECKER AVANT MIS EN STAGE ET TITULARISATION ET SALAIRE

Contrat Necker avant mis en stage et titularisation et salaire



GABA Virginie <virginie.gaba@aphp.fr>

À moi ▾

Bonjour Mr AGATHE,

Comme évoqué, vous serez recruté en CDD d'une période de 2 mois puis de 3 mois soit 5 mois avant une mise en stage.
Cette période ne pourra pas être renégociée.

Je reste disponible si besoin pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Virginie GABA

Cadre supérieur de santé

DMU de biologie médicale, médecine génomique, physiologie

AP-HP Centre – Université de Paris

Tél : 01.44.49.49.65

Hôpital Necker-Enfants malades

149 rue de Sévres

75015 Paris



De : théo agathe <theoagathe40@gmail.com>

Envoyé : samedi 25 janvier 2025 12:54

À : GABA Virginie <virginie.gaba@aphp.fr>

Bonjour Mr AGATHE,

Selon la simulation de Mme Christine ROUZEAU, adjointe à la directrice des ressources humaines vous seriez repris à l'échelon 3 et vous devriez percevoir un salaire brut de 2732€ soit 2195€ en net.

En espérant avoir répondu à votre question.

Cordialement,

Virginie GABA
Cadre supérieur de santé
DMU de biologie médicale, médecine génomique, physiologie
AP-HP Centre – Université de Paris
Tél : 01.44.49.49.65
Hôpital Necker- Enfants malades
149 rue de Sévres
75015 Paris



De : théo agathe <theoagathe40@gmail.com>

Envoyé : mercredi 22 janvier 2025 17:58

À : PETITJEAN Caroline <caroline.petitjean@aphp.fr>; GABA Virginie <virginie.gaba@aphp.fr>